



联合国  
粮食及  
农业组织

FOOD AND  
AGRICULTURE  
ORGANIZATION  
OF THE  
UNITED  
NATIONS

ORGANISATION  
DES NATIONS  
UNIES POUR  
L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANIZACION  
DE LAS NACIONES  
UNIDAS PARA  
LA AGRICULTURA  
Y LA  
ALIMENTACION

منظمة  
الاغذية  
والزراعة  
للأمم  
المتحدة

---

01 BP 2540 Ouagadougou 01 - Rue Pierre BARRY- Téléphone (00226) 25-30-60-57 Fax (00226) 50-31-00-84

**Rapport de suivi de la réponse de la Représentation de la FAO au Burkina  
Faso à l'évaluation du programme pays 2011-2014 (03 Septembre 2018) par  
OED**

## Contexte et Introduction

Le Programme de la FAO au Burkina Faso a été évalué par OED en décembre 2015 assortie d'un rapport d'évaluation. Pour faire suite à ce rapport, une réponse de la Représentation de la FAO au Burkina Faso a été rédigée pour faire une analyse critique du processus et de la méthodologie de l'évaluation, mais également pour donner un avis quant à l'acceptation et la mise en œuvre des sept (07) recommandations formulées.

En rappel les sept (07) recommandations étaient les suivantes :

- **Recommandation 1:** La FAO BF devrait profiter de la révision du CPP pour qu'apparaisse clairement dans sa stratégie d'intervention un accent fort sur son avantage comparatif dans la capitalisation et la diffusion de la connaissance, de l'innovation et du renforcement des capacités. La FAO doit continuer et renforcer la promotion du prochain CPP, en interne pour garantir l'appropriation de la stratégie par l'équipe FAO, et en externe auprès des partenaires dans le cadre de la communication institutionnelle et la recherche de financement ;
- **Recommandation 2:** La FAO devrait continuer à soutenir les capacités nationales pour améliorer la gouvernance sectorielle et la formulation de politiques cohérentes et pouvant être mise en œuvre; renforcer son appui pour améliorer les capacités nationales de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques; et appuyer l'État dans la mobilisation des ressources financières pour l'exécution de ses programmes et projets ;
- **Recommandation 3:** La FAO devrait maintenir son appui au secteur de la sécurité alimentaire et profiter d'une configuration favorable pour consolider son positionnement dans le secteur de la nutrition. La FAO devrait plaider pour assurer l'intégration de la nutrition dans la révision prochaine du PNSR et dans les autres politiques et programmes de développement rural. En outre, la FAO devrait veiller à ce que son positionnement stratégique sur la nutrition se traduise concrètement dans ses interventions sur le terrain ;
- **Recommandation 4:** La FAO devrait s'investir sur la question de l'emploi des jeunes et devrait promouvoir davantage l'approche 'genre' dans ses interventions ;
- **Recommandation 5:** La FAO devrait valoriser davantage les compétences des partenaires et les renforcer quand cela s'avère nécessaire. Les modalités d'interventions devraient responsabiliser davantage les services techniques de l'État, la société civile et les organisations professionnelles dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets ;
- **Recommandation 6:** La FAO devrait améliorer la qualité du ciblage des ménages vulnérables. Elle devrait également spécifier sa stratégie de ciblage des bénéficiaires clarifiant les interventions en faveur des ménages vulnérables et celles qui s'adressent aux agriculteurs dynamiques ou aux organisations paysannes et souligner les synergies possibles entre ces différentes interventions ;
- **Recommandation 7:** La FAO devrait renforcer son système de suivi et évaluation afin de garantir une meilleure mise en œuvre de ses interventions et évaluer les résultats des principales interventions pour informer les actions futures.

Des sept (07) recommandations formulées, six (06) ont été acceptées et une (01) partiellement acceptée. Trois ans après avoir formulé ces recommandations, des efforts notables ont été consentis par le bureau de la FAO au Burkina Faso (FAO BF) pour leur mise en œuvre.

Le présent rapport se propose de faire le point de la mise en œuvre des recommandations comprenant deux parties, à savoir une dédiée au progrès global et une autre relative au progrès détaillé.

## **I. Progrès global dans la mise en œuvre de toutes les recommandations acceptées**

La FAO BF a formulé et signé son Cadre de Programmation Pays (CPP) d'un coût indicatif de 90,300 millions USD pour la période 2017-2020 en Août 2017. Ce cadre de programme est décliné en trois (03) principaux domaines prioritaires à savoir :

- ✚ Domaine prioritaire I : Sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience des populations vulnérables face au changement climatique ;
- ✚ Domaine Prioritaire II : Amélioration des revenus des populations rurales à travers des systèmes agricoles et alimentaires durables et efficaces ;
- ✚ Domaine Prioritaire III : Gouvernance du secteur rural (environnement, sécurité alimentaire et nutritionnelle)

Force est de constater que la définition des trois domaines prioritaires s'est fondée sur les principales stratégies et politiques nationales et sectorielles de développement relevant du mandat de la FAO, notamment le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020, la Stratégie de Développement Rural (SDR) 2016-2025 et le Programme National du Secteur Rural (PNSR) 2016-2020. Il prend en compte également les orientations du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au développement (PNUAD), du Cadre Stratégique révisé de la FAO, et enfin des recommandations de l'évaluation du Programme de la FAO BF de 2010 à 2014. La formulation du CPP a été réalisée grâce à la mise en place du TCP/BKF/3602. Elle a été très participative tant au niveau interne avec l'équipe de la FAO (Comité de rédaction, Comité de lecture) qu'au niveau externe avec les parties prenantes à travers la mise en place d'un comité technique d'Appui sous la houlette du Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles (SP/CPSA) qui avait pour le rôle de la validation par étape de l'ensemble du processus à travers la tenue de quatre sessions et surtout l'organisation d'un atelier de diffusion et la distribution du CPP en version complète et en version synthèse.

En termes de renforcement des capacités institutionnelles, notamment nationales, la FAO participe activement aux différents cadres de suivi des performances des politiques et stratégies du Gouvernement tels que les cadres sectoriels de dialogue et les comités de pilotage du PNDES. Par ailleurs, dans la dynamique des processus d'élaboration des différents documents de politique et de stratégie, la Représentation a fourni l'expertise nécessaire pour la mise en cohérence des interventions prévues et les cibles des ODDs. Aussi, la FAO BF a apporté un appui technique et financier pour la promotion de la protection sociale à travers i) la prise en compte de la protection sociale dans les documents de politique et de stratégies, ii) l'établissement de la cohérence entre les interventions des projets et programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle et les besoins des ménages vulnérables, iii) l'appui à l'opérationnalisation de la méthodologie de ciblage des ménages vulnérables et le renforcement des capacités des parties prenantes sur la thématique.

Au niveau de la nutrition, la FAO BF a pu déclencher le processus d'intégration de la nutrition dans les curricula de formation des instituts et écoles de formation du secteur rural. Cela s'est traduit par la mise en place du groupe pédagogique, la formation des enseignants et l'élaboration du cours d'éducation nutritionnelle et la relecture des curricula de formation de six (6) filières de l'Université Nazi Boni pour la prise en compte dudit cours. Des actions sont en train d'être menées pour le même processus au niveau de l'Ecole nationale des eaux et forêts.

Par ailleurs, des actions ont été menées par la FAO BF pour l'intégration du droit à une alimentation adéquate dans la Constitution burkinabé actuellement en cours de révision. Suite à des rencontres de haut niveau, notamment avec le Président de l'Assemblée Nationale, le Président de la Commission Constitutionnelle et les Secrétaires généraux respectifs des Ministères en charge des questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle, les membres de la délégation d'une mission d'appui venue dans ce sens du Siège de la FAO accompagnée de l'équipe pays, ont tenu des séances de travail avec des équipes des différents départements ministériels pertinents, des membres de la Commission Développement Economique, de l'Environnement et des Changements Climatiques de l'Assemblée Nationale et des organisations de la société civile concernées par la question afin de recueillir leurs avis et leur recommandations quant à une feuille de route pour la constitutionnalisation du droit à l'alimentation. L'équipe de la mission a eu l'opportunité de faire un plaidoyer en faveur de ce droit lors de la session plénière de l'Assemblée Nationale du 10 novembre 2016.

Egalement, dans le but de capitaliser et de mettre à échelle les bonnes pratiques communautaires d'alerte précoce, la FAO BF a pu faire l'analyse des dispositifs locaux de Réduction de Risques de Catastrophe (RRC) pour la promotion et la mise à l'échelle d'initiatives locales innovantes en faveur de la résilience des communautés vulnérables au Sahel. Il s'est agi de la capitalisation et validation des dispositifs de stocks de proximité, avec l'expérience du réseau MARP<sup>1</sup> et les systèmes d'alerte précoce avec les expériences du réseau MARP et du RECOPA<sup>2</sup>.

Toujours en termes de renforcement des capacités, la FAO BF continue d'appuyer le Burkina Faso pour opérationnaliser l'Initiative de la Grande Muraille Verte à travers les actions de restauration des terres et des paysages forestiers dégradés dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Action contre la désertification » financé par l'Union Européenne. Dans le cadre du Fonds Vert pour le Climat, le bureau travaille en collaboration avec l'Autorité Nationale Désignée du Fonds Vert pour le Climat au Burkina Faso pour accompagner le Gouvernement à élaborer des concepts notes et projets et/ou programmes d'adaptation et d'atténuation au changement climatique à soumettre au Conseil d'Administration du Fonds vert pour le Climat.

Pour les actions de résilience et d'adaptation au changement climatique, la FAO a déployé l'approche Caisses de Résilience (CdR) et l'approche Champs Ecoles Agro Pastoraux (CEAP). Dans ce cadre, une démarche impliquant les techniciens des directions centrales et des services déconcentrés des ministères en charge du développement rural, les organisations de la société civile et les bénéficiaires a été adoptée. Elle a ainsi permis la formation en cascades de maîtres formateurs, d'encadreurs, de facilitateurs et in fine des agriculteurs/éleveurs sur les bonnes pratiques socio-agro-sylvo-pastorales résilientes au climat. Ces formations se sont appuyées sur la mise en place de CEAP, d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC), de Cash inconditionnel et d'un fonds d'investissement local d'adaptation au changement climatique. Ces formations ont été complétées par la tenue de voyages d'études en Ouganda en 2017 et au Mali en 2018.

---

<sup>1</sup> Le Réseau pour le développement et la promotion des Méthodes Actives de Recherche et de Planification Participatives au Burkina Faso

<sup>2</sup> Réseau de Communication sur le Pastoralisme

Un appui de la FAO BF a également permis de réaliser une étude pour la révision de 50 Plans Communaux de Développement (PCD) dans le but d'intégrer les actions d'adaptation au changement climatique.

La FAO a également à travers son « Programme de sécurité sanitaire mondiale » apporté son assistance pour le contrôle des foyers d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) en 2015, appuyé les services vétérinaires du pays pour le renforcement des capacités de prévention et de riposte, mis à disposition du matériel technique de laboratoire, et la formation des acteurs et techniciens sur : (i) le diagnostic de l'IAHP, (ii) techniques de collecte et conditionnement des échantillons et les mécanismes opérationnels de rapportage de la maladie, les bonnes pratiques de biosécurité et la mise en place des mesures de police sanitaire.

Afin d'anticiper sur les risques des pratiques d'élevage sur la santé humaine, l'environnement et les moyens de subsistance, la FAO a initié des concertations à travers l'organisation d'ateliers multi acteurs et pluridisciplinaires pour réunir diverses preuves évidentes de la criticité des risques zoonotiques et environnementaux des systèmes actuels d'élevage du Burkina Faso. Dans le même cadre, un accompagnement a été fourni au laboratoire national d'élevage à travers sa dotation en équipement de protection individuelle et sa réfection du laboratoire.

En outre, au regard de l'importance du phénomène d'infestation des cultures notamment vivrières par la Chenille Légionnaire d'Automne (CLA) et de sa vitesse d'expansion, la Représentation de la FAO au Burkina Faso a apporté une assistance technique pour la mobilisation des ressources ainsi que la coordination de la mise en œuvre d'une réponse technique pour la gestion durable du ravageur au Burkina. Les réalisations dans le domaine se traduisent par la mise en œuvre d'un projet TCP dans trois régions fortement touchées et le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour la mobilisation des ressources nécessaires pour une riposte élargie, efficace et durable.

Pour ce qui est de la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes, la FAO a axé ses interventions sur la chaîne de valeur de la pêche et l'aquaculture, secteur où les femmes surreprésentées notamment dans les activités post-captures. Une attention particulière a été portée sur les systèmes de fumage et de conservation qui sont les causes prioritaires des pertes post capture à travers l'amélioration de leur accès à de nouvelles technologies de fumage, aux bonnes pratiques d'hygiène et de fumage, aux pertinentes informations sur l'égalité des sexes et d'accès aux ressources productives. Également, un modèle de politique d'emploi dans le secteur a été élaboré et validé.

L'implication des partenaires notamment des services techniques dans la conception et la mise en œuvre des projets a été effective, et dans la limite du respect des règles et procédures de l'Organisation. Ils sont consultés au moment de la conception des projets à travers l'utilisation des données de suivi de campagne agricole qui sont produites ; également pour l'identification des zones d'intervention afin de limiter les risques de doublons, et pour les opérations de ciblage des ménages vulnérables. Les partenaires techniques et opérationnels sont les principaux acteurs de mise en œuvre des activités sur le terrain.

Sur les questions de ciblage, la part des choses est à présent faite pour l'assistance aux ménages vulnérables et pour le développement des filières agro-sylvo-pastorales. En effet, un effort considérable est fait dans l'élaboration des documents de projet pour définir de façon claire la stratégie de ciblage et les critères associés. Dans la mesure du possible des synergies sont mises en place pour faire la passerelle entre ménages vulnérables et organisations paysannes. En rappel, la FAO BF a pris en compte dans la formulation de son CPP 2017-2020 le renforcement de la résilience des populations vulnérables face aux changements climatiques dans son domaine prioritaire I. L'appui aux filières agro-sylvo-pastorales, halieutiques et fauniques porteuses n'est pas en reste dans le CPP 2017-

2020 puisqu'il a été pris en compte dans le domaine prioritaire 2 du CPP 2017-2020. Ce qui dénote de la prise en compte et de la différenciation du type de ciblage à faire pour les actions allant à l'endroit des ménages vulnérables à travers le renforcement de leur résilience et de celles à l'endroit des organisations paysannes à travers l'appui aux filières.

Enfin le renforcement du système de suivi évaluation notamment pour évaluer le plus complètement possible les résultats des principales interventions est de plus en plus pris en compte dès la formulation des projets, et cela dépendamment de l'importance que les partenaires financiers y accordent en permettant la mobilisation de ressources dans ce sens. Les études de référence et d'évaluations (mi-parcours et finale) des projets ainsi que des ateliers de capitalisation des résultats des projets sont de plus en plus prises en compte.; Enfin, pour vérifier l'impact de ses actions sur la qualité de l'alimentation des populations vulnérables, la FAO BF intègre de plus en plus dans la conception des projets, des indicateurs de sécurité alimentaire comme le score de consommation alimentaire, le score de diversité alimentaire, l'échelle d'insécurité alimentaire..., etc. Néanmoins, il reste à ce que des ressources soient mobilisées pour des études d'évaluations ex-post afin d'apprendre sur la durabilité des interventions des projets.

## II. Progrès détaillés dans la mise en œuvre de chaque recommandation acceptée

### Box 3: Follow-up report matrix<sup>3</sup>

Recommandations de l'évaluation acceptées (a)	Action convenue dans la réponse de la direction (b)	Description des actions réellement entreprises ou des raisons pour lesquelles des mesures n'ont pas été prises (c)	Score MAR (d) *	Impact ou modifications résultant des actions entreprises (e)
<p><b>Recommandation 1</b> : La FAO BF devrait profiter de la révision du CPP pour qu'apparaisse clairement dans sa stratégie d'intervention un accent fort sur son avantage comparatif dans la capitalisation et la diffusion de la connaissance, de l'innovation et du renforcement des capacités. La FAO doit continuer et renforcer la promotion du prochain CPP, en interne pour garantir l'appropriation de la stratégie par l'équipe FAO, et en externe auprès des partenaires dans le cadre de la communication</p>	<p>La direction admet qu'elle devra diffuser plus largement le prochain CPP auprès des partenaires et son avantage comparatif doit clairement être souligné</p>	<p>Le CPP a été formulé pour la période 2017-2020 sur la base du nouveau guide pratique pour la formulation du CPP (Version de juillet 2015). Suivant les orientations de ce guide, le CPP formulé a défini les interventions pour lesquelles la FAO a un avantage comparatif et entend apporter son assistance conformément à son mandat et suivant les priorités définies dans les documents d'orientations stratégiques. Pour s'assurer de son appropriation tant à l'interne qu'à l'externe, le processus d'élaboration du CPP a suivi une démarche impliquant tous les experts de la FAOBF, sur une large consultation entre le Gouvernement, la FAO, les agences des Nations Unies et les Organisations de la Société Civile. Le document du CPP a été endossé par le Gouvernement au cours d'une cérémonie solennelle tenue le 03 août 2017 au cours de laquelle le document a été signé par la FAO et le Gouvernement burkinabé. A la suite de cette cérémonie, le document du CPP a été diffusé au cours d'atelier de diffusion tenu le 29 septembre 2017 au cours duquel des exemplaires du CPP en version complète et en version synthèse ont été imprimés et distribués aux participants Des copies ont également été ventilées par</p>	<p>6</p>	<p>L'équipe de la FAO au Burkina Faso s'est appropriée le CPP et arrive à faire le lien entre les avantages comparatifs de la FAO et les documents d'orientations stratégiques au niveau national. Les partenaires techniques et financiers sont informés sur les 3 principaux domaines prioritaires de la FAO au Burkina pour la période 2017-2020 et accompagne la FAO dans la mise en œuvre de son CPP. Toute initiative de la représentation est mise en cohérence avec les domaines prioritaires et les produits du CPP.</p>

institutionnelle et la recherche de financement.		courrier à toutes les parties prenantes dont les partenaires techniques et financiers ainsi qu'aux différentes représentations Diplomatiques.		
--	--	---	--	--



<p><b>Recommandation 2 :</b> La FAO BF devrait continuer à soutenir les capacités nationales pour améliorer la gouvernance sectorielle et la formulation de politiques cohérentes et pouvant être mise en œuvre ; renforcer son appui pour améliorer les capacités nationales de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques ; et appuyer l'État dans la mobilisation des ressources financières pour l'exécution de ses programmes et projets</p>	<p>La FAO BF va continuer de renforcer les capacités nationales pour améliorer la gouvernance sectorielle et la formulation de politiques cohérentes et pouvant être mises en œuvre. Elle cherchera pour cela à affecter le maximum de ses ressources humaines à ces travaux et à obtenir des financements pour continuer des Assistanes Techniques comme les Programmes SAPAA, FIRST et les appuis TCI aux formulations de programmes</p>	<p>La FAO BF a mis un accent particulier de son appui sur le renforcement des capacités nationales. En effet, l'un des domaines prioritaires de son CPP 2017-2020 porte sur la gouvernance du secteur (environnement, sécurité alimentaire et nutritionnelle). Ce domaine prioritaire s'articule autour de : i) l'amélioration de la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; ii) le renforcement de la gouvernance environnementale ; iii) le renforcement des capacités pour la transversalité du genre dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ces actions identifiées ont permis la mobilisation de ressources financières à travers des TCP pour le renforcement des capacités institutionnelles. On peut citer entre autres :  Le <b>TCP/BKF/3605</b> « Projet d'Opérationnalisation du Système National de Vulgarisation et d'Appuis/Conseils en Elevage (SNVACE)  Le <b>TCP/BKF/3701</b> « Assistance d'urgence pour la préservation des moyens d'existence des ménages vulnérables victimes de la crise pastorale au Burkina Faso  Le <b>TCP/BKF 3606</b> « Projet d'appui pour la mise en place d'une stratégie de gestion durable de la chenille légionnaire d'automne (CLA) au Burkina Faso »  Le <b>TCP/BKF/3604</b> : « Appui au développement des Légumineuses dans les régions du Centre-Nord et du Nord » ;  Le <b>TCP/RAF/3514</b> "Promouvoir la protection sociale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel".  Le <b>TCP/BKF/3601</b> « Assistance préparatoire au Recensement Général de l'Agriculture"  Le <b>TCP/BKF/3501</b> « Validation et dissémination de systèmes intégrés aquaculture-agriculture à travers</p>	<p>6</p>	<p>Le constat est que le portefeuille de projet d'assistance technique s'est élargi. La FAO BF est beaucoup sollicitée pour son appui technique dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les innovations agricoles,</li> <li>- la protection sociale,</li> <li>- les maladies zoonotiques et de la santé animale,</li> <li>- une gestion durable et une restauration des terres/forêts au niveau « paysage » ; <ul style="list-style-type: none"> <li>- La nutrition, ...etc.</li> </ul> </li> <li>- les pratiques agro-pastorales résilientes au climat aux niveaux national et régional ; en matière d'actions d'adaptation aux effets du changement climatique, des curricula de formation sur les pratiques agro-pastorales résilientes au climat ont été préparés et développés pour produire un support de formation au profit des services techniques, des ONG et des associations. C'est à cet effet que la FAO BF a pu mobiliser des ressources pour apporter ces différents appuis à la partie nationale. Aussi la FAO BF est chef de file du Groupe des Partenaires Techniques Financiers du Cadre Sectoriel de Dialogue « Production Agro-Sylvo-</li> </ul>
--	--	---	----------	--

		<p>l'approche champs-écoles des producteurs »  D'autres projets également qui ne sont pas des TCP ont également été formulés et sont mis en œuvre avec pour objectif premier, le renforcement des capacités nationales à savoir:  Le Projet GCP/GLO/626/EC BABY 03 : « Renforcement des capacités des systèmes d'innovation agricole (CDAIS)  Le projet GCP/BKF/054/LDF « Intégrer la résilience climatique à la production agricole et pastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche champ école des producteurs »  Le Projet GCP/INT/157/EC « Action contre la désertification-ACD »  Le projet OSRO/GLO/507/USA "Supporting the Global Health Security Agenda (GHSA) to address Zoonotic Disease and Animal Health in Africa</p> <p>Aussi, un FIRST Officer a été recruté pour aider à la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la formulation des politiques en lien avec le secteur rural. Dans ce même ordre une note d'orientation stratégique a été élaborée et diffusée afin de favoriser la prise en compte des pertes post-récoltes dans le document de politiques et de stratégies. Ces efforts de la FAO ont été possibles avec le projet GCP/INT/244/EC « Impact, Résilience, Durabilité et Transformation pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FIRST) » ;  Dans la perspective du développement de la politique régionale de la pêche et de l'aquaculture de la CEDEAO dans le cadre de la politique régionale agricole (ECOWAP), le FIRST a lancé une consultation nationale pour évaluer la contribution du sous-secteur pêche/aquaculture à la sécurité alimentaire. Les résultats</p>	<p>pastorale » et a participé aux travaux de formulation du Programme National du Secteur Rural (PNSR II) et de la Politique sectorielle du secteur de planification « Production Agro-Sylvo-Pastorale », à la révision de la Politique Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutrition et son plan d'action, et à la mise en œuvre et au suivi évaluation de la Politique Nationale de Protection Sociale. Aussi des cadres de concertations entre la FAO BF et le Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles sont organisés pour faire périodiquement le point sur l'état d'avancement des activités. La FAO BF chef de file des PTFs du domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, contribue à l'analyse du cadre harmonisé et copréside les rencontres mensuelles du Comité technique du Conseil national de sécurité alimentaire (CT-CNSA).</p>
--	--	--	--

		<p>de cette étude nationale validés en novembre 2017 ont permis au pays de disposer d'informations pertinentes sur la contribution de ce secteur à la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso qui seront capitalisés à l'élaboration de la politique régionale.</p>		
--	--	--	--	--

<p><b>Recommandation 3</b> : La FAO devrait maintenir son appui au secteur de la sécurité alimentaire et profiter d'une configuration favorable pour consolider son positionnement dans le secteur de la nutrition. La FAO devrait plaider pour assurer l'intégration de la nutrition dans la révision prochaine du PNSR et dans les autres politiques et programmes de développement rural. En outre, la FAO devrait veiller à ce que son positionnement stratégique sur la nutrition se traduise concrètement dans ses interventions sur le terrain.</p>	<p>La FAO BF cherchera à continuer de soutenir les capacités nationales pour améliorer l'intégration de la nutrition dans les prochains programmes et dans ses actions/interventions sur le terrain</p>	<p>En appui au dispositif de sécurité alimentaire et nutritionnelle, la FAO appuie la réalisation des missions de suivi et d'évaluation de la campagne agropastorale et de la situation alimentaire et nutritionnelle.</p> <p>Un expert nutritionniste (également point focal FAO du réseau des Nations Unies pour le SUN) est en poste à la FAO BF depuis janvier 2015.</p> <p>La FAO BF participe activement depuis 2015 à la mise en œuvre de l'enquête nutritionnelle nationale comme membre permanent du comité technique restreint et en assurant la formation des formateurs sur le volet Diversité de l'alimentation des femmes en âge de procréer et la diversité alimentaire des ménages.</p> <p>La FAO BF assure le lead du sous-groupe des PTF-Sécurité alimentaire-Nutrition pour un meilleur appui au Gouvernement.</p> <p>La FAO BF sur financement RI3 et du projet GCP /RAF/477/GER a déclenché en 2016 au Burkina Faso la mise en œuvre de l'approche visant l'introduction de la nutrition dans les curricula de formation des instituts et écoles de formation du secteur rural au Burkina Faso.</p> <p>Dans le cadre de la formation des agropasteurs dans les CEAP des animations sont réalisées sur la thématique de la nutrition et des jardins nutritifs sont mis en place.</p>	<p>6</p>	<p>Ce travail d'appui contribue à améliorer la qualité des informations collectées au cours de ces missions</p> <p>La présence d'un expert nutritionniste a facilité la prise en compte de la nutrition dans les projets à leur formulation, ce qui permet la prise en compte effective de la nutrition dans les projets comme le projet OSRO/RAF/605/BEL portant sur l'approche "Caisse de résilience", le projet OSRO/BKF/801/SWE portant la réponse à la crise alimentaire actuelle, et biens d'autres projets. L'expert représente également la FAO au plan national aux rencontres/réunions/ateliers/appuis pour lesquels l'expertise en nutrition du Bureau est sollicitée.</p> <p>A travers un fort plaidoyer, la mesure du score de diversité alimentaire chez les femmes en âge de procréer est prise en compte dans l'enquête nutritionnelle nationale.</p> <p>En assurant le lead du sous-groupe PTF-SA-Nutrition cela a permis la prise en compte de la nutrition dans le PNSR-II, la tenue régulière de rencontres de concertation et de</p>
--	---	--	----------	---

			<p>partage d'expérience (exemple : 03 réunions tenues en 2018 et 2-3 autres réunions doivent se tenir avant la fin de l'année 2018).</p> <p>A la date d'aujourd'hui, le Burkina dispose d'un cours de nutrition intitulé « Cours d'éducation nutritionnelle des écoles de formation du secteur rural ». Le cours de nutrition est introduit en crédit obligatoire dans les curricula de formation de 6 filières de l'Université Nazi Boni (Elevage, Agronomie, Eaux-et-forêts, Vulgarisation agricole, Socio-économie agricole, Génie-biologie) et sa dispensation rentre en vigueur à partir de la rentrée universitaire 2018/2019. Le processus est en cours avec l'Ecole nationale des eaux et forêts sur financement RI3 et avec des fonds complémentaires du projet TCP/BKF/3604.</p>
--	--	--	--

<p><b>Recommandation 4:</b> La FAO devrait s'investir sur la question de l'emploi des jeunes et devrait promouvoir davantage l'approche 'genre' dans ses interventions.</p>	<p>Notamment suite à la désignation d'un point focal genre dans l'équipe et suite à la formation spécialisée de plusieurs membres de l'équipe la FAO – BF cherchera à s'investir plus dans l'approche « genre » dans ses interventions. De plus elle cherchera à obtenir plus de financements pour effectuer des actions en faveur des jeunes en milieu rural.</p>	<p>Un point focal genre a été désigné dans l'équipe de la FAO BF et a pour charge de s'assurer de la prise en compte du genre dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi évaluation des projets. Certains des projets mis en œuvre ont ciblé essentiellement les besoins des femmes à savoir le projet FMM/GLO/103/MUL "Permettre aux femmes de bénéficier de façon plus égale des chaînes de valeur agro-alimentaires"; il s'agissait de :i) renforcer la participation active des femmes dans les filières identifiées et l'accès aux ressources et leur contrôle par un appui technique, ii) renforcer les institutions et organisations de producteurs pour accroître la participation active des femmes dans les systèmes agro-alimentaires, iii) intégrer les questions d'égalité des sexes de façon systématique dans les approches techniques des services de développement des entreprises et des politiques. Dans le domaine de la promotion de l'emploi des jeunes, des ressources ont été mobilisées pour la mise en œuvre du projet GCP/RAF/254/MUL : « Création d'opportunités d'emploi des jeunes dans le secteur agroalimentaire via des systèmes aquacoles et des chaînes de valeur du manioc durables en Afrique de l'ouest » (CEJA-FAO). Egalement dans le cadre de la mise en œuvre du projet GCP/BKF/054/LDF "Intégrer la Résilience Climatique à la production Agricole et pastorale pour la Sécurité Alimentaire dans les Zones Rurales vulnérables à travers l'Approche Champ Ecole des Producteurs », un expert Genre a été recruté pour appuyer la prise en compte des besoins des jeunes et des femmes. Des acteurs du projet ont été formés en approche genre, et des jeunes et des femmes agropasteurs sont appuyés pour la mise en place des Champs Ecole Agro-Pastoraux</p>	<p>5</p>	<p>Les actions en faveur du genre sont de plus en plus mises à nu et visibles, et l'analyse socioéconomique genre est progressivement pris en compte dans la mise en œuvre des projets. La pertinence et la qualité du leadership de la FAO dans le domaine a amené le Président du Faso à adresser une requête pour un « <b>Appui au Gouvernement du Burkina Faso pour la formulation et la mise en œuvre d'une initiative qui permette « d'assurer à chaque enfant en âge scolaire, au moins un repas équilibré par jour » dont le processus de formulation est en cours.</b></p>
---	--	---	----------	---

<p><b>Recommandation 5</b> : La FAO devrait valoriser davantage les compétences des partenaires et les renforcer quand cela s'avère nécessaire. Les modalités d'interventions devraient responsabiliser davantage les services techniques de l'État, la société civile et les organisations professionnelles dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets.</p>	<p>La FAO BF cherchera à valoriser le plus possible les compétences de ses partenaires dans la limite du respect des règles et procédures de l'Organisation. On observe aussi qu'il est difficile, surtout quand les opérations sont de grande ampleur, d'impliquer dès le départ de la conception tous les partenaires de terrain d'autant que ceux-ci sont souvent remplacés entre la conception et la mise en œuvre des actions</p>	<p>La FAO a partiellement accepté cette recommandation dans sa réponse à l'évaluation de son programme par OED ; en effet la FAO ne peut mettre, à elle seule, cette recommandation en œuvre. Les partenaires financiers et nationaux ont un rôle important à y jouer. L'engagement de la FAO à mettre en œuvre cette recommandation ne peut donc pas être total. Néanmoins de façon générale, les partenaires techniques (services déconcentrés de l'Etat), opérationnelles (ONG et Associations) et les autres agences SNU (PAM) sont consultés au moment de la conception des projets à travers l'utilisation des données de suivi de campagne qui sont produites, ainsi que la cartographie des parties prenantes ; également pour l'identification des zones d'intervention, ces derniers sont consultés pour limiter les risques de doublons. Egalement pour les projets d'assistance techniques (TCP), la partie nationale est fortement impliquée dans leur formulation</p>	<p>4</p>	<p>Une meilleure appropriation est constatée par les parties prenantes quand elles sont impliquées dans la formulation des projets ; ce qui facilite leur mise en œuvre</p>
--	--	---	----------	---

<p><b>Recommandation 6</b> : la FAO devrait améliorer la qualité du ciblage des ménages vulnérables. Elle devrait également spécifier sa stratégie de ciblage des bénéficiaires clarifiant les interventions en faveur des ménages vulnérables et celles qui s'adressent aux agriculteurs dynamiques ou aux organisations paysannes et souligner les synergies possibles entre ces différentes interventions</p>	<p>La FAO BF accepte de vérifier systématiquement que les dispositions de ciblage des actions soient toujours entièrement claires dans toutes les actions et qu'elles soient appliquées systématiquement et avec rigueur. Elle note cependant que les cas où la qualité du ciblage a pu être critiquée sont très minoritaires et que ces dispositions sont déjà largement appliquées avec rigueur, ce qui a été démontré à plusieurs reprises lors d'évaluations de terrain.</p>	<p>La FAO BF a pris en compte dans la formulation de son CPP 2017-2020 le renforcement de la résilience des populations vulnérables face aux changements climatiques dans son domaine prioritaire I; les principales interventions s'articulent autour des axes suivants: i) identification et diffusion de pratiques innovantes de production agricole durable, ii) promotion d'actions de protection sociale des ménages les plus pauvres; iii) amélioration de l'information sur les risques de catastrophes naturelles et les crises alimentaires ainsi que sur l'état de la vulnérabilité et des capacités de résilience des populations avec des données ventilées par sexe; iv) autonomisation économique des femmes rurales pour la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. A cet effet, l'ensemble des documents de projets d'appui à la résilience des populations vulnérables ont défini la stratégie de ciblage des bénéficiaires et dans une moindre mesure les critères de ciblage qui le plus souvent sont ceux du HEA, se basant sur les moyens d'existence de ces bénéficiaires. Le ciblage des bénéficiaires implique toujours les services déconcentrés de l'Etat, les ONG ou Associations présentes sur le terrain, et les communautés elles-mêmes.</p> <p>Dans la mesure du possible des synergies sont mises en place pour faire la passerelle entre ménages vulnérables et organisations paysannes. La prise en compte de la différenciation du type de ciblage à faire pour les actions allant à l'endroit des ménages vulnérables à travers le renforcement de leur résilience et de celles à l'endroit des organisations paysannes à travers l'appui aux filières est effectif.</p>	<p>5</p>	<p>Comme impact, on assiste à une meilleure définition de la méthodologie de ciblage dans l'élaboration des projets, Meilleure ciblage des ménages vulnérables et des organisations paysannes comme bénéficiaires des projets, et enfin une meilleure prise en compte du genre dans le ciblage</p>
--	--	--	----------	--



<p><b>Recommandation 7</b> : la FAO devrait renforcer son système de suivi et évaluation afin de garantir une meilleure mise en œuvre de ses interventions et évaluer les résultats des principales interventions pour informer les actions futures.</p>	<p>La FAO BF cherchera, dans la mesure du possible et des financements qui pourront être mobilisés, pour renforcer son système de suivi évaluation notamment pour évaluer le plus complètement possible les résultats des principales interventions pour définir au mieux les actions futures et corriger lorsque nécessaire les modes de mise en œuvre des actions.</p>	<p>Bien que la FAO BF ne puisse pas mettre en œuvre à elle seule cette recommandation, les désirs de la FAO BF pour systématiser le suivi évaluation dépendent de l'importance que les partenaires financiers y accordent en permettant la mobilisation de ressources dans ce sens. Néanmoins des progrès sont constatés dans ce sens. En effet, la FAO BF implique davantage l'équipe technique des projets pour le suivi de la mise en œuvre des projets en appui à l'unité de suivi évaluation. Pour certains nouveaux projets comme le GCP/BKF/054/LDF "Intégrer la Résilience Climatique à la production Agricole et pastorale pour la Sécurité Alimentaire dans les Zones Rurales vulnérables à travers l'Approche Champ Ecole" ou le projet OSRO/BKF/802/CHA, des spécialistes en suivi évaluation ont été recrutés en plus en appui à l'unité de suivi évaluation pour assurer un meilleur suivi de la mise en œuvre des projets. Aussi, dans les documents des projets d'une durée d'au moins deux ans, et plus précisément dans le dispositif de suivi évaluation, des enquêtes de suivi (post récolte, post distribution, suivi de marché...etc.) sont planifiées et exécutées. Des ressources ont également été mobilisées avec l'accord des partenaires fournisseurs de ressources de ces projets pour réaliser des études de référence et des études d'évaluation finale afin de corriger lorsque nécessaire les modes de mise en œuvre des actions, et de capitaliser les leçons apprises. Enfin, pour vérifier l'impact de ses actions, la FAO BF intègre de plus en plus dans la conception des projets, des indicateurs de sécurité alimentaire comme le score de consommation alimentaire, le score de diversité alimentaire, l'échelle d'insécurité alimentaire...etc. Ces indicateurs sont mesurés pendant la Baseline et la</p>	<p>5</p>	<p>Les indicateurs de sécurité alimentaire sur la qualité de la consommation sont de plus en plus pris en compte dans la formulation des projets visant l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages vulnérables; à titre d'exemple, on peut citer les projets OSRO/RAF/605/BEL, OSRO/BKF/801/SWE, OSRO/BKF/803/SWI,...etc.; Les études Baseline, midterme, et Endline sont systématiquement réalisées dans la mesure du possible et permettent de mesurer l'impact à court terme des interventions</p>
--	--	---	----------	--

		<p>Endline. Néanmoins, il reste à ce que des ressources soient mobilisées pour des études d'évaluations ex-post afin d'apprendre sur la durabilité des interventions des projets.</p>		
--	--	---	--	--

<sup>1</sup> Each column is cross-referenced to the bullet letters above.

*\*1 – None: no action was taken to implement the recommendation*

*2 – Poor: plan and actions for implementation of the recommendation are at a very preliminary stage*

*3 – Inadequate: implementation of the recommendation is uneven and partial*

*4 – Adequate: implementation of the recommendation has progressed; there is no evidence yet of its results on the intended target*

*5 – Good: the recommendation has been fully implemented and there is some initial evidence of its impact on the intended target*

*6 – Excellent: there is solid evidence that the recommendation has had a positive impact on its intended target*